

March 25, 2020

Statement

Tom Fortosky, Executive Director
Saskatchewan Catholic School Boards Association

Unanimous Saskatchewan Court of Appeal Theodore Case Ruling

Today, the Saskatchewan Court of Appeal ruled in favour of the appeal of the Theodore case in a unanimous decision.

This decision overturns the 2017 ruling that sought to limit public funding for students who choose to attend Catholic schools in Saskatchewan but lack a Catholic baptismal certificate.

We are relieved, reassured and grateful for this decision. Even though the Government of Saskatchewan had assured us they would do whatever is necessary to protect your choice for your child's education, this ruling confirms what we have said and believed all along: parents know what is best for their children and they should be able to choose Catholic, faith-based education if that is what they want—no matter their reasons, faith backgrounds or traditions.

We are grateful to the parents and guardians of our students for entrusting us with the education of their children. In spite of this period of uncertainty, they have made their choice and we are humbled and honoured that so many continue to choose Catholic education for their children and families.

We are also grateful to the many donors who generously funded the costs of this appeal. Because of them, all eight Catholic boards in the province were able to keep education funds in the classroom and not divert them to cover costly courtroom expenses.

A significant amount of time and money has been spent on this court case, and we are hopeful that we can all refocus our energy and resources on our students and families to build upon the exemplary model of education we have in this province. However, Good Spirit (Public) School Division does have an option to ask the Supreme Court of Canada to consider the case.

END

Media Contact:
Jason Aebig
(306) 341-9260

LE 25 MARS 2020

Déclaration

Tom Fortosky, Directeur exécutif
Saskatchewan Catholic School Boards Association

Décision unanime de la cour d'appel de la Saskatchewan de l'affaire judiciaire de Theodore

Aujourd'hui, la cour d'appel de la Saskatchewan a statué en faveur de l'appel de l'affaire judiciaire de Theodore dans une décision unanime.

Cette décision renverse la décision judiciaire de 2017 qui cherchait à limiter le financement public aux élèves qui choisissent de fréquenter une école catholique en Saskatchewan, mais qui n'ont pas un acte de baptême.

Nous sommes soulagés, rassurés et reconnaissants pour cette décision. Même si le gouvernement de la Saskatchewan nous a assuré qu'il était prêt à faire ce qui est nécessaire pour protéger votre choix en matière d'éducation de votre enfant. Cette décision confirme que selon nous: ce sont les parents qui connaissent ce qui est le mieux pour leurs enfants et ils devraient être libres de choisir une éducation basée sur la foi catholique, si c'est ce qu'ils désirent – peu importe leurs raisons, leur éducation religieuse ou leurs traditions.

Nous sommes reconnaissants des parents et des tuteurs de nos élèves qui nous ont confié l'éducation de leurs enfants. Malgré cette période d'incertitude, ils ont fait leur choix et nous sommes honorés et remplis d'humilité qu'autant choisissent l'éducation catholique pour leurs enfants et leurs familles.

Nous sommes aussi reconnaissants des donateurs et donatrices qui ont financé généreusement les couts de cet appel. Grâce à eux, tous les huit conseils catholiques de la province ont pu garder les fonds d'éducation dans la salle de classe au lieu de payer les dépenses couteuses de la salle d'audience de la cour.

Beaucoup de temps et d'argent ont été consacrés à ce cas juridique, et nous avons espoir que nous pouvons remettre toute notre énergie et nos ressources envers nos élèves et nos familles afin de nous appuyer sur le modèle d'éducation exemplaire que nous avons dans cette province. Cependant, la Commission scolaire publique de Good Spirit a l'option de demander à la Cour suprême du Canada de considérer cette affaire judiciaire.

FIN

Media Contact:
Jason Aebig
(306) 341-9260